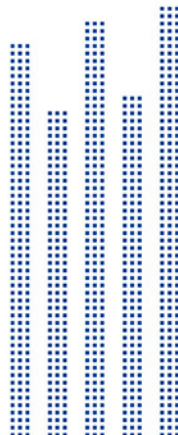


INSPIRÉS À CROÎTRE ENSEMBLE, MAINTENANT



iA Société financière inc.

Rapport de gestion du deuxième trimestre 2023

3 août 2023

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion de iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la Société ») est daté du 3 août 2023. Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022. Ces deux documents doivent aussi être lus conjointement avec le *Rapport de gestion* et les *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Le cahier d'information financière des six derniers trimestres peut contenir des données supplémentaires qui pourraient compléter l'information contenue dans ce rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les résultats présentés dans ce document sont en dollars canadiens et sont comparés avec ceux de la période correspondante de l'année précédente.

TABLE DES MATIÈRES

A. FAITS SAILLANTS	2
B. CROISSANCE DES AFFAIRES	5
C. ANALYSE DES RÉSULTATS	8
D. ANALYSE DES RÉSULTATS SELON LES FACTEURS DU BÉNÉFICE	11
E. ANALYSE SELON LES RÉSULTATS FINANCIERS	13
F. ANALYSE DU MOUVEMENT DE LA MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS	15
G. SITUATION FINANCIÈRE	16
H. PLACEMENTS	18
I. DÉCLARATION DE DIVIDENDE	20
J. GESTION DES RISQUES - MISE À JOUR	21
K. MISE EN GARDE ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	28
L. ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	39
M. ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS	40
N. INFORMATION SECTORIELLE	41

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

A. Faits saillants

Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 – Veuillez noter que les résultats de 2022 de la Société ont été recalculés en raison de l'adoption de IFRS 17 *Contrats d'assurance* et du chevauchement de la norme connexe IFRS 9 *Instruments financiers* (« les nouvelles normes »). Les données de 2022 ne sont pas auditées et pourraient changer. À noter par ailleurs que les résultats recalculés de 2022 ne sont pas entièrement représentatifs du profil de risque de marché futur de la Société et de son profil de bénéfice divulgué et tiré des activités de base futur, considérant que la transition du portefeuille de placements de la Société à des fins d'appariement de l'actif et du passif en vertu des nouvelles normes ne s'est terminée qu'en 2023. Ainsi, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être représentative des tendances futures et doit être interprétée dans ce contexte. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la gestion des risques en vertu des nouvelles normes comptables, nous vous invitons à consulter la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de la société pour l'année 2022 et la section « Gestion des risques – Mise à jour » de ce document.

FAITS SAILLANTS

Rentabilité						
	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2023	2022 ¹	Variation	2023	2022 ¹	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires (en millions)	196 \$	152 \$	29 %	466 \$	127 \$	267 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) (en millions)	103	108	(5 %)	104	108	(4 %)
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué)	1,89 \$	1,41 \$	34 %	4,48 \$	1,18 \$	280 %
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué) tiré des activités de base [†]	2,39 \$	2,32 \$	3 %	4,47 \$	4,26 \$	5 %
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) ^{†,2}	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022		
ROE divulgué (pour les douze derniers mois)	9,7 %	9,0 %	4,7 %	n. d.		
ROE [†] tiré des activités de base (pour les douze derniers mois)	14,5 %	14,6 %	14,5 %	n. d.		

La Société a terminé le deuxième trimestre de 2023 avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 196 millions de dollars, en hausse de 29 %, comparativement à 152 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022¹. Le bénéfice par action ordinaire (BPA) dilué de 1,89 \$ pour le deuxième trimestre de 2023 représente quant à lui une augmentation de 34 % par rapport au BPA dilué de 1,41 \$ à la même période en 2022¹. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)[†] pour les douze derniers mois se chiffrait à 9,7 % au 30 juin 2023².

Le BPA dilué tiré des activités de base[†] se situe à 2,39 \$ pour le deuxième trimestre, en hausse de 3 %¹ par rapport aux résultats du deuxième trimestre 2022 recalculés selon IFRS 9 et IFRS 17. Pour sa part, au 30 juin 2023, le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)[†] tiré des activités de base pour les douze derniers mois atteignait 14,5 %².

Croissance des affaires – Les primes[†] et dépôts ont crû de 12 % depuis l'an dernier, tandis que l'actif total sous gestion et sous administration[†] a augmenté de 10 % pour atteindre 210,9 milliards de dollars au 30 juin 2023. Du côté du secteur de l'Assurance, Canada, la Société demeure première quant au nombre de polices émises dans le marché de l'assurance individuelle au Canada³, et toutes les divisions ont enregistré de solides ventes[†] au cours du deuxième trimestre. Dans le secteur de la Gestion de patrimoine, les entrées nettes de fonds ont totalisé 49 millions de dollars à la Gestion de patrimoine individuel, et la Société se classe toujours première en termes de ventes[†] brutes et nettes de fonds distincts^{4,†}. L'Épargne et retraite collectives a aussi affiché un bon rendement, au deuxième trimestre, sur le plan des ventes[†]. Dans le secteur des Affaires américaines, dans la division de l'Assurance individuelle, la croissance des ventes[†] s'est maintenue, tandis que la division des Services aux concessionnaires a connu une croissance plus lente, largement attribuable à une capacité financière réduite en raison de coûts de financement plus élevés pour les consommateurs et de contraintes persistantes en matière de stocks.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la *Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022* en page 2).

² Le calcul de cette valeur inclut les résultats de 2022, qui doivent être considérés avec prudence (voir la *Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022* en page 2).

³ Selon les données canadiennes publiées par LIMRA pour les cinq premiers mois de l'année

⁴ Investor Economics, juin 2023

Situation financière – Au 30 juin 2023, le ratio de solvabilité[†] s'établissait à 154 %, comparativement à un ratio de 149 %⁵ à la fin du trimestre précédent et de 130 %⁵ un an plus tôt. Ce résultat s'inscrit bien au-dessus de la cible d'opération de 120 % de la Société. L'augmentation de 5 points de pourcentage au deuxième trimestre est attribuable à l'émission de 400 millions de dollars de débentures (mentionnée ci-après), à l'apport de la génération organique de capital et aux effets d'ajustements apportés au portefeuille de placements. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par le rachat d'actions dans le cadre du programme d'offre publique dans le cours normal des activités, d'une valeur 86 millions de dollars, des variations macroéconomiques défavorables et les effets de changements dans les hypothèses actuarielles (mentionnés ci-après). Le ratio de levier financier de la Société, au 30 juin 2023, était de 17,3 %.⁶

Génération organique de capital[†] – Au deuxième trimestre, la Société a généré 150 millions de dollars de capital additionnel de manière organique.

Changements dans les hypothèses actuarielles – Des améliorations aux modèles ont été apportées au deuxième trimestre et les projections ont été affinées, essentiellement dans le secteur des Placements. Les changements dans les hypothèses actuarielles ont eu une incidence positive sur les résultats, mais négative sur la marge sur services contractuels (MSC) et le ratio de solvabilité.

Émission de capital – Le 20 juin 2023, iA Groupe financier a procédé à la clôture du placement de débentures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 5,685 %, d'une valeur nominale de 400 millions de dollars et venant à échéance le 20 juin 2033. La Société prévoit utiliser le produit net de la vente des débentures aux fins générales de l'entreprise, ce qui pourrait comprendre des investissements dans des filiales et le remboursement de dettes.

Valeur comptable – La valeur comptable par action ordinaire⁷ atteignait 65,39 \$ au 30 juin 2023, en hausse de 4 % d'une année à l'autre et de 1 % par rapport au trimestre précédent.

Offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités de la Société – Au deuxième trimestre de 2023, la Société a racheté et annulé 988 700 actions ordinaires en circulation, pour une valeur totale de 86 millions de dollars.

Dividende – La Société a versé, au deuxième trimestre de 2023, un dividende trimestriel de 0,7650 \$ aux actionnaires ordinaires. Le conseil d'administration a approuvé, pour le troisième trimestre de 2023, le versement d'un dividende trimestriel de 0,7650 \$ par action. Ce dividende est payable le 15 septembre 2023 à tous les actionnaires inscrits le 25 août 2023.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions – Les actionnaires inscrits qui souhaitent adhérer au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière pour réinvestir le prochain dividende qui sera versé le 15 septembre 2023 doivent s'assurer que le formulaire à cet effet dûment rempli parvient à Computershare au plus tard à 16 h le 18 août 2023. Pour savoir comment vous inscrire, visitez le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse <https://ia.ca/rerelationsaveclesinvestisseurs>, à la section *Dividendes*. Il est à noter que les actions ordinaires émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière seront achetées sur le marché secondaire et qu'aucun escompte ne s'appliquera.

Cotes de crédit – Au deuxième trimestre, l'agence d'évaluation du crédit A.M. Best a confirmé, avec la mention « perspective stable », toutes les cotes des entités affiliées à iA Société financière, y compris l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Assemblée annuelle des actionnaires – L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société s'est tenue virtuellement le mercredi 10 mai 2023. À cette occasion, les quatorze administrateurs proposés aux fins de réélection ont été élus par les actionnaires.

Distinction – Le 25 mai 2023, la filiale de iA Groupe financier iA Financement auto s'est classée au deuxième rang, pour une troisième année de suite, dans le segment de détail non captif non préférentiel de l'étude de satisfaction du financement des concessionnaires de J.D. Power de 2023, avec une note globale de 791 sur 1 000, seulement 10 points derrière la première place et 42 points devant la troisième place.

Comité exécutif – Le 10 mai 2023, la Société a annoncé des changements à son comité exécutif. Nous vous invitons à consulter le communiqué de presse du 10 mai 2023 pour plus de précisions.

⁵ Ratio de 2022 calculé en vertu de la norme comptable IFRS 4 et en tenant compte de la norme de capital applicable en 2022

⁶ Calculée comme : débentures, actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (structure du capital + marge sur services contractuels (MSC) et après impôt[†])

⁷ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

Subséquemment au deuxième trimestre :

- **Prix** – Le 17 juillet 2023, *Auto Dealer Today* a annoncé les lauréats des prix Dealers' Choice Awards 2023, décernés aux meilleurs vendeurs, fournisseurs et partenaires financiers de l'industrie. Pour une deuxième année consécutive, la division des Services aux concessionnaires (États-Unis) s'est démarquée avec un total de huit nominations, y compris la première place dans la catégorie du marketing numérique.

PERSPECTIVES

Indications à moyen terme et mise à jour quant aux perspectives de croissance du BPA tiré des activités de base pour 2023 – La transition vers les nouvelles normes comptables IFRS 17 et IFRS 9, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023, s'est avérée favorable à la Société pour la plupart des mesures, y compris le niveau du BPA tiré des activités de base. La comptabilisation des profits associés aux affaires à long terme et des dépenses d'acquisition pour les fonds distincts en vertu des nouvelles normes comptables, notamment, ainsi que le rendement plus élevé attendu de l'approche de gestion de portefeuille globale adoptée par la Société contribuent en effet à l'augmentation du niveau du BPA tiré des activités de base. À cela s'ajoutait, en fin d'année 2022, l'incidence des taux d'intérêt favorables sur la rentabilité des activités de base. La Société s'attendait donc à ce que son BPA tiré des activités de base augmente de 10 % en 2023, prévoyant par ailleurs une croissance ponctuelle supplémentaire moyenne à un chiffre (c.-à-d. d'un l'ordre total de 13 % à 18 %) par rapport au BPA tiré des activités de base sous IFRS 4, sous réserve de certains facteurs, dont l'environnement macroéconomique.

Depuis le début de 2023, la Société a observé plusieurs changements dans un certain nombre de ces facteurs, dont une reprise plus lente de la rentabilité dans les Services aux concessionnaires (États-Unis), une expérience défavorable sur le plan de la mortalité au Canada, des réclamations plus élevées en assurance biens et risques divers en raison de l'inflation et des événements météo, de même que des variations macroéconomiques défavorables, comme l'aggravation récente de l'inversion de la courbe de rendement. Compte tenu de ces développements, à moins que des changements positifs surviennent dans la deuxième moitié de l'année, la Société juge maintenant moins probable que la croissance du BPA tiré des activités de base par rapport à celui de 2022 sous IFRS 4 dépasse 13 %.

Les éléments fondamentaux pour la Société, le modèle d'affaires et la stratégie demeurent intacts et robustes, et toutes les indications données aux marchés pour le moyen terme sont maintenues, y compris l'augmentation moyenne annuelle de 10 % et plus du BPA tiré des activités de base, ainsi que la cible de génération organique de capital, fixée à 600 millions de dollars et plus pour 2023.

Indications à moyen terme pour iA Société financière, telles que présentées le 28 mars 2023

- BPA tiré des activités de base : augmentation moyenne cible annuelle de 10 %+
- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base : cible de 15 %+
- Ratio de solvabilité : cible d'opération de 120 %
- Génération organique de capital : cible de 600 millions+ de dollars en 2023
- Ratio de distribution du dividende : cible de 25 % à 35 % du bénéfice tiré des activités de base

Les perspectives de la Société, dont les indications données aux marchés, constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que la Société les juge raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, le risque stratégique et le risque opérationnel. De plus, les perspectives sont préparées à partir d'hypothèses ou de facteurs importants parmi lesquels : l'exactitude des estimations, des hypothèses et des jugements à la lumière des conventions comptables applicables; l'absence de changements importants dans les normes et les conventions comptables applicables à la Société; l'absence de fluctuations importantes des taux d'intérêt; l'absence de changements importants dans le taux d'imposition effectif de la Société; l'absence de changements importants dans le niveau des exigences réglementaires en matière de capital auxquelles la Société est assujettie; la disponibilité d'options de déploiement du capital excédentaire; la conformité de l'expérience en matière de crédit, de mortalité, de morbidité, de longévité et de comportement des titulaires de polices avec les études d'expérience actuarielles; la conformité du rendement des placements avec les attentes de la Société et les tendances historiques; des taux de croissance des affaires différents selon les unités d'exploitation; l'absence de changements imprévus dans l'environnement économique, concurrentiel, d'assurance, juridique ou réglementaire ou de mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence significative sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; l'absence de changements imprévus dans le nombre d'actions en circulation; la non-concrétisation des risques ou autres facteurs mentionnés ou abordés ailleurs dans le présent document. Les perspectives servent à fournir aux actionnaires, aux analystes de marchés, aux investisseurs et aux autres parties intéressées une base pour ajuster leurs attentes quant au rendement de l'entreprise tout au long de l'année, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. De plus amples renseignements sur les facteurs de risque et les hypothèses appliquées se trouvent à la section « Énoncés prospectifs » du présent document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

B. Croissance des affaires

La croissance des affaires est mesurée par l'évolution des ventes[†], des primes[†] et de l'actif sous gestion et sous administration[†]. Les ventes permettent de mesurer la capacité de la Société à générer de nouvelles affaires. Elles sont définies comme étant les entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites au cours de la période. L'actif sous gestion et sous administration[†] permet de mesurer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration. Les primes nettes comprennent à la fois les entrées de fonds qui proviennent des nouvelles affaires souscrites et celles liées aux contrats en vigueur.

Croissance des ventes par secteurs d'activité						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
ASSURANCE, CANADA						
<u>Assurance individuelle</u>						
Primes minimales	79	86	(8 %)	161	178	(10 %)
Primes excédentaires	10	12	(17 %)	17	21	(19 %)
Total	89	98	(9 %)	178	199	(11 %)
<u>Assurance collective</u>						
Régimes d'employés	13	12	8 %	34	23	48 %
Marchés spéciaux	86	69	25 %	177	143	24 %
Total	99	81	22 %	211	166	72 %
<u>Services aux concessionnaires</u>						
Assurance crédit	58	63	(8 %)	100	106	(6 %)
Assurance biens et risques divers	132	109	21 %	233	186	25 %
Total	190	172	10 %	333	292	14 %
<u>Assurance de dommages</u>						
iA Auto et habitation	163	145	12 %	261	233	12 %
GESTION DE PATRIMOINE						
<u>Gestion de patrimoine individuel</u>						
Ventes brutes						
Fonds distincts	829	924	(10 %)	1 861	2 424	(23 %)
Fonds communs de placement	370	375	(1 %)	849	1 066	(20 %)
Rentes assurées et autres produits d'épargne	646	230	181 %	1 362	469	190 %
Total	1 845	1 529	21 %	4 072	3 959	3 %
Ventes nettes						
Fonds distincts	188	390	(202)	556	1 399	(843)
Fonds communs de placement	(139)	(237)	98	(227)	(154)	(73)
Total	49	153	(104)	329	1 245	(916)
<u>Épargne et retraite collectives</u>	747	695	7 %	1 534	1 320	16 %
AFFAIRES AMÉRICAINES (\$ US)						
<u>Assurance individuelle</u>	43	38	13 %	84	71	18 %
<u>Services aux concessionnaires</u>	246	266	(8 %)	476	509	(6 %)

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

ASSURANCE, CANADA

Assurance individuelle – Les ventes au deuxième trimestre ont totalisé 89 millions de dollars, un solide résultat comparativement à celui, impressionnant, de 98 millions de dollars enregistré au même trimestre l'année précédente. Le bon résultat du deuxième trimestre 2023, qui représente une hausse de 22 % par rapport au deuxième trimestre de 2021, s'explique par la force de nos réseaux de distribution étendus, le rendement de nos outils numériques et notre gamme complète de produits compétitifs. Les ventes ont été particulièrement solides du côté des produits d'assurance vie avec participation et de prestations du vivant. Au deuxième trimestre, la Société a également lancé un nouveau produit d'assurance vie universelle pour le marché haut de gamme qui a été bien accueilli. La Société demeure ainsi première quant au nombre de polices émises au Canada¹.

Assurance collective – Dans la division des Régimes d'employés, les primes ont augmenté de 6 % au deuxième trimestre par rapport au même trimestre l'an dernier. Les ventes[†] ont quant à elles totalisé 13 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 8 % par rapport à la même période l'année précédente. Dans la division des Marchés spéciaux, les ventes[†] ont atteint 86 millions de dollars au deuxième trimestre, ce qui correspond à une hausse de 25 % par rapport à la même période l'année précédente, hausse principalement attribuable aux ventes de produits d'assurance décès et mutilations accidentels et d'assurance médicale de voyage.

Services aux concessionnaires – Au deuxième trimestre, les ventes[†] totales ont continué de croître de façon soutenue et ont totalisé 190 millions de dollars, en hausse de 10 % par rapport à la même période l'an dernier. Les ventes[†] de produits d'assurance biens et risques divers (y compris les garanties prolongées et l'assurance de remplacement) ont augmenté de 21 % par rapport à la même période en 2022, tandis que les ventes[†] d'assurance crédit se sont chiffrées à 58 millions de dollars, comparativement à 63 millions de dollars il y a un an.

Assurance de dommages (iA Auto et habitation) – En termes de primes directes souscrites, les ventes[†] du trimestre atteignent 163 millions de dollars, une solide augmentation de 12 % par rapport au rendement enregistré à la même période l'an dernier, soutenue par un bon maintien des contrats en vigueur.

GESTION DE PATRIMOINE

Gestion de patrimoine individuel – Les ventes brutes[†] de fonds distincts ont totalisé 829 millions de dollars au deuxième trimestre, comparativement à 924 millions de dollars pour la même période l'an dernier, et les ventes nettes ont engendré des entrées de 188 millions de dollars pour le trimestre. La Société est demeurée, pour les cinq premiers mois de 2023², au premier rang pour les ventes brutes et nettes[†] de fonds distincts. Du côté des fonds communs de placement, les ventes brutes[†] se sont chiffrées, les ventes brutes se sont chiffrées à 370 millions de dollars, un résultat similaire à celui de l'année dernière, et les ventes nettes ont donné lieu à des sorties de l'ordre de 139 millions de dollars pour le trimestre. En dépit de la volatilité des marchés, les entrées nettes de fonds totales pour le deuxième trimestre s'établissent à 49 millions de dollars. Les ventes de rentes assurées et d'autres produits d'épargne ont par ailleurs atteint, au cours du trimestre, 646 millions de dollars, soit près du triple des résultats de l'an dernier, la plupart des consommateurs continuant de privilégier les produits assimilables à des espèces, qui leur procurent à la fois sécurité et rendement intéressant.

Épargne et retraite collectives – Les ventes[†] totalisent 747 millions de dollars pour le deuxième trimestre, en hausse de 7 % par rapport au deuxième trimestre de 2022. Ce résultat a été favorisé par de solides ventes de rentes assurées, alors qu'une transaction importante a été conclue de ce côté pendant le trimestre.

AFFAIRES AMÉRICAINES

Assurance individuelle – Les ventes au deuxième trimestre ont totalisé 43 millions de dollars américains, en hausse de 13 % par rapport au deuxième trimestre de 2022, une augmentation qui s'explique par la solide performance sur les marchés intermédiaire/familial et celui des assurances frais funéraires.

Dans la division des **Services aux concessionnaires**, les ventes au deuxième trimestre se sont chiffrées à 246 millions de dollars américains, comparativement à 266 millions de dollars américains un an plus tôt. Dans un contexte de capacité financière réduite en raison de coûts de financement plus élevés pour les consommateurs et de contraintes qui persistent en matière de stocks, le niveau de ventes de la division, le niveau de ventes de la division est inférieur à celui de la même période l'an dernier.

¹ Selon les données canadiennes publiées par LIMRA pour les trois premiers mois de l'année.

² Source : Investor Economics, juin 2023

ACTIF SOUS GESTION ET SOUS ADMINISTRATION

Actif sous gestion et sous administration[†]				
(En millions de dollars)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 juin 2022
Actif sous gestion [†]				
Fonds général ³	50 547	49 705	47 785	46 961
Fonds distincts	40 016	39 343	37 334	35 625
Fonds communs de placement	12 008	11 963	11 611	11 737
Autres	4 095	3 942	3 670	3 113
Total partiel	106 666	104 953	100 400	97 436
Actif sous administration [†]	104 216	102 891	97 717	94 236
Total	210 882	207 844	198 117	191 672

La valeur de l'actif sous gestion et sous administration[†] se chiffrait, à la fin du deuxième trimestre, à 210,9 milliards de dollars, en hausse de 1 % par rapport au trimestre précédent et de 10 % par rapport au trimestre correspondant de 2022. L'augmentation d'une année à l'autre est principalement attribuable aux conditions favorables sur les marchés.

PRIMES NETTES, ÉQUIVALENTS DE PRIMES ET DÉPÔTS

Primes nettes, équivalents de primes et dépôts^{†,4}						
(En millions de dollars)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
<u>Assurance, Canada</u>						
Assurance individuelle	494	469	25	977	945	32
Assurance collective	464	425	39	932	842	90
Services aux concessionnaires	144	122	22	247	201	46
Assurance de dommages ⁵	111	101	10	218	204	14
<u>Gestion de patrimoine</u>						
Gestion de patrimoine individuel	1 845	1 529	316	4 072	3 959	113
Épargne et retraite collectives	740	689	51	1 520	1 307	213
<u>Affaires américaines</u>						
Assurance individuelle	158	141	17	312	276	36
Services aux concessionnaires	149	175	(26)	301	346	(45)
Total	4 105	3 651	454	8 579	8 080	499

Les primes et dépôts ont totalisé, au deuxième trimestre de 2023, plus de 4,1 milliards de dollars, en hausse de 12 % par rapport au trimestre correspondant de 2022. Presque toutes les unités d'exploitation ont contribué à cette solide performance, en particulier celles de la Gestion de patrimoine.

³ Tous les actifs du fonds général, y compris les rentes assurées, les autres produits d'épargne et les autres contrats d'accumulation

⁴ Les primes et dépôts comprennent toutes les primes[†] perçues par la Société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts[†] provenant de l'Assurance collective, de l'Épargne et retraite collectives et des Affaires américaines ainsi que de fonds communs de placement.

⁵ Comprend iAAH et quelques ajustements mineurs de consolidation.

C. Analyse des résultats

La présente section comporte des mesures sans équivalents IFRS. Pour plus de détails sur ces mesures et une explication des ajustements appliqués dans le calcul du bénéfice tiré des activités de base[†] de la Société, se reporter à la sous-section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS » du présent document.

BÉNÉFICES DIVULGUÉ ET TIRÉ DES ACTIVITÉS DE BASE

Le bénéfice divulgué, ou le résultat net aux actionnaires ordinaires, a crû de 29 % sur douze mois¹ pour atteindre, au deuxième trimestre 2023, 196 millions de dollars, tandis que le bénéfice tiré des activités de base s'est établi à 247 millions de dollars. Le bénéfice tiré des activités de base est une mesure non conforme aux IFRS qui rend compte de la perception qu'a la direction de la capacité continue de la Société à générer des bénéfices. Le bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base se chiffre, pour le deuxième trimestre, à 2,39 \$, comparativement à 2,32 \$ à la même période en 2022 (résultat recalculé en vertu des normes IFRS 9 et IFRS 17¹). Les sections suivantes présentent une analyse de ces résultats.

Bénéfices	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2023	2022 ¹	Variation	2023	2022 ¹	Variation
(En millions de dollars, sauf indication contraire)						
Résultat net aux actionnaires ordinaires	196	152	29 %	466	127	267 %
Bénéfice par action ordinaire (BPA) (dilué)	1,89 \$	1,41 \$	34 %	4,48 \$	1,18 \$	280 %
Bénéfice tiré des activités de base	247	250	(1 %)	464	460	1 %
BPA tiré des activités de base (dilué)	2,39 \$	2,32 \$	3 %	4,47 \$	4,26 \$	5 %

Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) ^{†2}	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022 ¹	30 juin 2022 ¹
ROE divulgué (pour les douze derniers mois)	9,7 %	9,0 %	4,7 %	s. o.
ROE [†] tiré des activités de base (pour les douze derniers mois)	14,5 %	14,6 %	14,5 %	s. o.

CONCILIATION DU BÉNÉFICE DIVULGUÉ AVEC CELUI TIRÉ DES ACTIVITÉS DE BASE

Le tableau suivant présente le résultat net aux actionnaires ordinaires et les ajustements à l'origine de la différence entre le bénéfice divulgué et le bénéfice tiré des activités de base, répartis en six catégories.

Le bénéfice tiré des activités de base pour le deuxième trimestre dépasse de 51 millions de dollars le résultat net aux actionnaires ordinaires. Les variations des marchés au cours du trimestre ont eu un impact défavorable de l'ordre de 72 millions de dollars, ce qui comprend l'impact du taux d'intérêt et des variations dans les écarts de crédit (-60 millions de dollars), résultant principalement de variations des taux d'intérêt pendant le trimestre, et celui des variations des marchés des actions et des immeubles de placement (-12 millions de dollars). Des changements d'hypothèses au deuxième trimestre ont aussi mené à une libération de réserves de 43 millions de dollars après impôt, alors que les modèles ont été améliorés et les projections, affinées, surtout dans le secteur des Placements. Les autres ajustements comprennent l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (16 millions de dollars), la charge de retraite non liée aux activités de base (4 millions de dollars) et une charge pour l'option de vente des actionnaires minoritaires de Surex (2 millions de dollars). Depuis le début de l'année, le résultat net aux actionnaires ordinaires dépasse de 2 millions de dollars le bénéfice tiré des activités de base.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

² Le calcul de cette mesure inclut les résultats des 9 derniers mois de 2022, qui doivent être interprétés avec prudence. (Voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2002 à la page 2.)

Conciliation du bénéfice divulgué avec celui tiré des activités de base						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2023	2022 ³	Variation	2023	2022 ³	Variation
Résultat net aux actionnaires ordinaires	196	152	29 %	466	127	267 %
Ajustements au bénéfice tiré des activités de base (après impôt)						
Impacts liés aux marchés	72	98		2	309	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	(43)	—		(43)	—	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	2	5		3	9	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	16	16		32	31	
Charge de retraite non liée aux activités de base	4	6		4	11	
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	—	(27)		—	(27)	
Total	51	98		(2)	333	
Bénéfice tiré des activités de base	247	250	(1 %)	464	460	1 %

BÉNÉFICE TIRÉ DES ACTIVITÉS DE BASE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le bénéfice tiré des activités de base de 247 millions de dollars au deuxième trimestre est décrit dans les paragraphes suivants par segment d'affaires.

Bénéfice tiré des activités de base par secteurs d'activité						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2023	2022 ³	Variation	2023	2022 ³	Variation
Assurance, Canada	91	97	(6 %)	165	160	3 %
Gestion de patrimoine	76	66	15 %	141	125	13 %
Affaires américaines	26	40	(35 %)	43	76	(43 %)
Placements	106	74	43 %	214	158	35 %
Exploitation générale	(52)	(27)	93 %	(99)	(59)	68 %
Total	247	250	(1 %)	464	460	1 %

Assurance, Canada – Ce secteur d'activité d'exploitation comprend toutes les activités d'assurance canadiennes et offre aux particuliers et aux groupes un vaste éventail de protections en assurances vie, maladie, auto et habitation, ainsi que des garanties pour véhicules. Pour le deuxième trimestre, le bénéfice tiré des activités de base dans ce secteur s'établit à 91 millions de dollars, comparativement à un très solide résultat de 97 millions de dollars à la même période en 2022³, au cours de laquelle avaient été réalisés des gains d'expérience – liés à l'assurance et autres – notamment dans les Services aux concessionnaires et à l'Assurance individuelle. Une solide croissance de 12 % des résultats attendus a été enregistrée par rapport à la même période en 2022, dont une augmentation de 27 % de la MSC constatée pour les services fournis (voir la section « Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels » de ce document pour plus de détails). L'expérience d'assurance a été neutre au deuxième trimestre, une expérience favorable sur le plan de l'invalidité de longue durée dans les Régimes d'employés et d'autres gains d'expérience ayant été contrebalancés par une mortalité défavorable à l'Assurance individuelle et des réclamations plus élevées chez iA Auto et habitation, principalement pour des couvertures automobiles en lien avec l'inflation, mais également en raison des événements météo.

Gestion de patrimoine – Ce secteur d'activité d'exploitation comprend toutes les activités de gestion de patrimoine de la Société et propose aux particuliers et aux groupes une vaste gamme de solutions d'épargne et de retraite. Dans ce secteur, le bénéfice tiré des activités de base a atteint 76 millions de dollars au deuxième trimestre, en hausse de 15 % par rapport à la même période un an plus tôt³. Cette performance s'explique par la croissance de 12 %, d'une année à l'autre, du bénéfice attendu pour les fonds distincts, une diminution des dépenses et, encore une fois, un solide résultat du côté des filiales de distribution, en raison, surtout, de meilleures marges dans un contexte de taux d'intérêt plus élevés.

³ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

Affaires américaines – Ce secteur d'activité d'exploitation, qui comprend toutes les activités de la Société aux États-Unis, offre aux particuliers différents produits d'assurance vie et de garanties pour leurs véhicules. Au deuxième trimestre, le secteur a enregistré un bénéfice tiré des activités de base de 26 millions de dollars, comparativement à 40 millions de dollars pour la même période en 2022⁴. La division de l'Assurance individuelle a connu de bons résultats, ce qui a contribué à une augmentation de 15 % du résultat des activités d'assurance (activités de base) par rapport à l'année précédente. Le résultat lié aux activités autres que d'assurance a quant à lui été inférieur en raison d'une composition défavorable des affaires et de ventes inférieures dans la division des Services aux concessionnaires, conséquence d'une capacité financière réduite et de problèmes de stocks qui persistent. Enfin, les investissements dans la technologie numérique pour améliorer l'efficacité et l'expérience client se sont poursuivis.

Placements – Ce secteur d'activité comptable comprend les activités de placement et de financement de la Société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine. Dans ce secteur, le bénéfice tiré des activités de base, à 106 millions de dollars pour le deuxième trimestre, représente une augmentation de 43 % par rapport à l'année précédente⁴. Cette performance est essentiellement attribuable à l'optimisation du portefeuille de placements, en cours d'année 2022 tout particulièrement, pour favoriser des revenus de placement plus élevés, à l'augmentation des taux d'intérêt pendant l'année 2022 et à une diminution de la charge d'impôt sur le revenu, comme il le sera mentionné dans la prochaine section de ce document.

Exploitation générale – Ce secteur d'activité comptable déclare toutes les dépenses non affectées aux autres secteurs, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la Société. Ce segment a fait état de dépenses après impôt de 52 millions de dollars attribuables à l'accélération de la transformation numérique, à une meilleure expérience employé, pour favoriser la conservation des talents, et à des projets visant à assurer la conformité réglementaire au regard, notamment, de la *Loi 25* du Québec en matière de protection des renseignements personnels.

⁴ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la *Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022* à la page 2).

D. Analyse des résultats selon les facteurs du bénéfice[†]

L'analyse des résultats selon les facteurs du bénéfice, présentée ci-dessous sur la base du bénéfice tiré des activités de base, porte sur les principaux éléments ayant eu une incidence sur les résultats financiers. Les mesures présentées dans cette analyse ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Elles complètent l'information présentée à la section « Analyse selon les résultats financiers », ci-après, et fournissent des indicateurs supplémentaires pour l'évaluation de la performance financière.

Facteurs du bénéfice – tiré des activités de base – consolidés						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2023	2022 ¹	Variation	2023	2022 ¹	Variation
Résultat des activités d'assurance (activités de base)						
Libération pour ajustement au risque	59	57	4 %	118	114	4 %
MSC constatée pour les services fournis	153	130	18 %	300	255	18 %
Bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP ²	34	35	(3 %)	58	60	(3 %)
Bénéfice attendu sur les activités d'assurance	246	222	11 %	476	429	11 %
Effet des nouvelles ventes d'assurance	(15)	(14)	7 %	(29)	(24)	21 %
Gains (pertes) d'expérience d'assurance (activités de base)	3	6	(50 %)	(7)	(6)	17 %
Total - Résultat des activités d'assurance (activités de base)	234	214	9 %	440	399	10 %
Résultat d'investissement net (activités de base)	133	117	14 %	272	244	11 %
Activités autres que d'assurance (activités de base)	73	98	(26 %)	143	164	(13 %)
Autres dépenses (activités de base)	(128)	(93)	38 %	(255)	(194)	31 %
Impôts sur le revenu (activités de base)	(57)	(80)	(29 %)	(125)	(141)	(11 %)
Dividendes/distributions des instruments de capitaux	(8)	(6)	33 %	(11)	(12)	(8 %)
Bénéfice tiré des activités de base	247	250	(1 %)	464	460	1 %

Bénéfice attendu sur les activités d'assurance[†] – Le bénéfice attendu sur les activités d'assurance représente les bénéfices récurrents liés à l'assurance sur les polices en vigueur durant la période de divulgation. Il s'agit de la somme de la libération pour ajustement au risque, de la MSC constatée pour les services fournis et du bénéfice attendu sur les contrats d'assurance évalués selon la méthode de répartition des primes (MRP)². À 246 millions de dollars pour le deuxième trimestre, le résultat est de 11 % supérieur à ce qu'il était au même trimestre de 2022¹, et s'explique par l'augmentation de la MSC constatée pour les services fournis, attribuables à une bonne croissance des affaires au cours des douze derniers mois (voir la section « Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels » du présent document pour plus de détails). Dans les secteurs de l'Assurance, Canada et de la Gestion de patrimoine, le bénéfice attendu sur les activités d'assurance a augmenté de 12 % d'une année à l'autre – une solide croissance –, tandis que le secteur des Affaires américaines a enregistré une croissance de 5 %.

Effet des nouvelles ventes d'assurance[†] – L'effet des nouvelles ventes d'assurance correspond à la perte lors de la vente découlant de la souscription de nouvelles affaires considérées comme déficitaires en vertu de IFRS 17 au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission. Soulignons que le gain lors de la vente généré par la souscription de nouvelles affaires est comptabilisé dans la marge sur services contractuels, au lieu d'être immédiatement pris en compte dans le résultat net. Pour la période de trois mois qui s'est terminée le 30 juin 2023, l'effet des nouvelles ventes d'assurance s'est chiffré à 15 millions de dollars. Ce résultat s'explique essentiellement par le niveau des ventes dans les Régimes d'employés.

Gains (pertes) d'expérience d'assurance (activités de base)[†] – Les gains (pertes) d'expérience d'assurance (activités de base) représentent l'écart entre les réclamations et dépenses d'assurance attendues et les réclamations et dépenses réelles mesurées selon IFRS 17 et d'autres éléments d'expérience précis. Au deuxième trimestre, le secteur de la Gestion de patrimoine a enregistré un gain de 3 millions de dollars, tandis que les secteurs de l'Assurance, Canada et des Affaires américaines ont fait état de résultats neutres. L'expérience par secteur est décrite à la section précédente du présent document.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de 2022 à la page 2).

² Méthode de répartition des primes

Résultat des activités d'assurance (activités de base)[†] – Cette mesure correspond à la somme du bénéfice attendu sur les activités d'assurance, de l'effet des nouvelles ventes d'assurance et des gains (pertes) d'expérience d'assurance (activités de base). À 234 millions de dollars pour le deuxième trimestre, cette mesure est en hausse de 9 % par rapport à la même période un an plus tôt³. L'écart s'explique par les résultats des trois composantes susmentionnées.

Résultat d'investissement net (activités de base)[†] – Le résultat d'investissement net tiré des activités de base correspond aux produits de placement nets, une fois déduites les charges financières associées au passif des contrats et les dépenses d'investissement prises en compte dans le bénéfice tiré des activités de base. Il comprend tous les effets significatifs liés à l'expérience de crédit. À 133 millions de dollars pour le deuxième trimestre, ce résultat est en hausse de 14 % par rapport au même trimestre en 2022³. Cette performance est essentiellement le résultat de l'optimisation du portefeuille de placements, en cours d'année 2022, tout particulièrement, pour favoriser un rendement supérieur des placements, et de l'augmentation des taux d'intérêt pendant l'année 2022.

Activités autres que d'assurance (activités de base)[†] – Les activités autres que d'assurance (activités de base) sont les produits nets des charges des activités autres que d'assurance y compris, sans s'y limiter, les fonds communs de placement, la distribution en gestion de patrimoine et en assurance, les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) de l'Assurance collective et les activités de services aux concessionnaires autres que d'assurance. Les activités autres que d'assurance (activités de base) ont totalisé, au deuxième trimestre, 73 millions de dollars, comparativement à 98 millions de dollars à la même période en 2022³. Cette diminution s'explique en partie par un gain d'expérience autre que d'assurance non récurrent réalisé au deuxième trimestre de 2022. Mentionnons, par ailleurs, que le solide résultat des filiales de distribution en gestion du patrimoine s'est trouvé entièrement absorbé par le résultat inférieur à la division des Services aux concessionnaires aux États-Unis.

Autres dépenses (activités de base)[†] – Les autres dépenses (activités de base) sont des dépenses non attribuables aux contrats d'assurance ou aux activités autres que d'assurance, notamment, sans s'y limiter, les charges et les dépenses financières de la Société sur les débetures. Ces dépenses se sont chiffrées, pour le deuxième trimestre, à 128 millions de dollars, et résultent de l'accélération de la transformation numérique, d'une meilleure expérience employé, pour favoriser la conservation des talents, et de projets visant à assurer la conformité réglementaire au regard, notamment, de la *Loi 25* du Québec en matière de protection des renseignements personnels.

Impôts sur le revenu (activités de base)[†] – Les impôts sur le revenu (activités de base) représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. La charge fiscale comprise dans le bénéfice tiré des activités de base au deuxième trimestre était de 57 millions de dollars, pour un taux d'imposition effectif de 18,3 %. Cette charge a diminué au deuxième trimestre, en raison d'un ajustement dans la production des déclarations (*true-up*) comptabilisé chaque année en juin.

Dividendes/distributions des instruments de capitaux[†] – Les dividendes et distributions des instruments de capitaux se sont chiffrés, au deuxième trimestre, à 8 millions de dollars. Il s'agit de dividendes sur les actions privilégiées émises par une filiale et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres.

Tous ces éléments pris ensemble constituent le bénéfice tiré des activités de base, qui s'élève à 247 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023.

³ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la *Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022* à la page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

E. Analyse selon les résultats financiers

L'analyse suivante doit être lue conjointement avec l'état des résultats consolidés présenté dans les dernières pages du présent document ainsi qu'avec la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, intitulée « Information sectorielle ».

PRODUITS

Le tableau suivant présente la composition des produits par secteurs.

Produits par secteurs												
(En millions de dollars)	Deuxième trimestre											
	Produits d'assurance			Produits de placement nets			Autres produits			Total		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Assurance, Canada	860	761	99	—	—	—	51	50	1	911	811	100
Gestion de patrimoine	223	200	23	27	7	20	298	298	—	548	505	43
Affaires américaines	293	289	4	—	—	—	43	65	(22)	336	354	(18)
Placements	—	—	—	608	(4 002)	4 610	7	8	(1)	615	(3 994)	4 609
Total	1 376	1 250	126	635	(3 995)	4 630	399	421	(22)	2 410	(2 324)	4 734

Les produits ont augmenté de 4 734 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 comparativement à la même période en 2022¹, du fait, essentiellement, de l'augmentation des produits de placement nets. L'augmentation de 4 630 millions de dollars des produits de placement nets entre le deuxième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2022¹ est en grande partie attribuable à une plus faible diminution (-326 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 comparativement à -3 160 millions de dollars à la même période en 2022¹) de la juste valeur des obligations ainsi qu'à une augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui supportent les passifs des contrats d'assurance, en raison d'une augmentation moindre des taux d'intérêt en 2023 qu'en 2022¹. Pour la même période de 2022¹, une hausse importante des taux d'intérêt avait eu pour effet de faire diminuer la juste valeur de ces actifs.

IMPÔTS

Pour le deuxième trimestre de 2023, la Société rapporte une charge d'impôts de 41 millions de dollars, comparativement à 14 millions de dollars en 2022¹. Ces montants cadrent avec la variation du revenu avant impôt ainsi qu'avec les ajustements pour l'année en cours et pour les années précédentes, tels que présentés à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, intitulée « Impôts sur le résultat ».

RÉSULTAT NET ATTRIBUÉ AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires totalise 196 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 152 millions de dollars pour la période correspondante de 2022¹. La variation s'explique essentiellement par les facteurs mentionnés ci-dessous :

- La croissance des affaires au cours des 12 derniers mois, qui a eu un impact favorable sur le résultat d'assurance;
- Les impacts relatifs au marché.

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 196 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023 est principalement attribuable au résultat des activités d'assurance de 238 millions de dollars, qui lui-même découle de produits d'assurance et de dépenses nettes provenant des contrats de réassurance plus élevés, compensés par de plus grandes dépenses d'assurance, ainsi qu'à un montant de 138 millions de dollars provenant du résultat d'investissement net, attribuable à des variations favorables des marchés boursiers et des taux d'intérêt.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

Le tableau qui suit présente un sommaire des résultats financiers de iA Société financière pour les huit derniers trimestres.

Autres données financières												
	IFRS 17 et IFRS 9						IFRS 4 et IAS 39					
	2023		2022 ²				2022				2021	
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits (produits d'assurance, produits de placement nets et autres produits)	2 389	3 235	2 031	1 822	(2 348)	(3 101)	4 354	3 848	241	152	5 977	3 834
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	196	270	181	1	152	(25)	229	215	222	151	209	217
Résultat par action ordinaire (en dollars)												
De base	1,90 \$	2,59 \$	1,72 \$	0,01 \$	1,41 \$	(0,23 \$)	2,18 \$	2,03 \$	2,07 \$	1,40 \$	1,95 \$	2,01 \$
Dilué	1,89 \$	2,58 \$	1,71 \$	0,01 \$	1,41 \$	(0,23 \$)	2,17 \$	2,03 \$	2,06 \$	1,40 \$	1,94 \$	2,01 \$

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Il n'y a aucune opération importante entre parties liées hors du cours normal des affaires à signaler pour le deuxième trimestre de 2023.

MÉTHODES COMPTABLES ET PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre sont établis comme il est décrit dans la note 1, « Information générale », de ces mêmes états financiers.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses dont le détail se trouve à la note 2 « Informations importantes sur les méthodes comptables » à la section b) « Estimations, hypothèses et jugements importants des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités » du deuxième trimestre de 2023.

Le détail des nouvelles méthodes appliquées et des modifications à venir aux méthodes comptables est présenté à la note 3 « Modifications de méthodes comptables » et à la note 4 « Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 » des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre de 2023.

² Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de 2022 à la page 2).

F. Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels, ou MSC, est une mesure IFRS 17 qui donne une indication des bénéfices futurs et qui est prise en compte dans le calcul du ratio de solvabilité en tant que capitaux disponibles¹. Cette mesure n'est cependant pas exhaustive, au sens où elle ne tient pas compte des besoins en matière de capital, ainsi que des activités autres que d'assurance et des contrats d'assurance évalués selon la MRP². La croissance organique de la MSC est une composante de la génération organique de capital, qui est une mesure plus exhaustive.

Le tableau suivant présente l'évolution de la MSC.

Au 30 juin 2023, la MSC s'établissait à 5,7 milliards de dollars.

Au cours du deuxième trimestre, la MSC a augmenté de façon organique de 75 millions de dollars. Le mouvement organique de la MSC représente la création permanente de valeur mesurée par la marge, calculée avant l'impact d'éléments non organiques qui ajoutent une volatilité induite à la MSC totale, comme les variations de marché. Ce trimestre, la MSC s'est trouvée soutenue sur le plan organique par :

- l'impact favorable de nouvelles ventes d'assurance totalisant 147 millions de dollars;
- des gains d'expérience d'assurance de 21 millions de dollars découlant d'un changement favorable dans la composition des fonds distincts et un modeste gain de mortalité relatif à la réserve, partiellement compensés par le comportement défavorable des titulaires de polices;
- une croissance financière organique de 60 millions de dollars³.

Toujours au deuxième trimestre, les éléments non organiques suivants ont eu un effet négatif sur la MSC :

- l'impact de changements dans les hypothèses, qui ont influé positivement sur les résultats, mais négativement sur la marge, alors que des améliorations étaient apportées aux modèles, et que les projections étaient affinées;
- l'impact négligeable de variations macroéconomiques, du fait, principalement, de fluctuations des taux d'intérêt;
- l'impact des fluctuations de change.

Les éléments organiques et non organiques ont entraîné une diminution de la MSC de l'ordre de 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023.

Analyse du mouvement de la MSC - Consolidée						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2023	2022 ⁴	Variation	2023	2022 ⁴	Variation
MSC - Début de période	5 756	5 591	3 %	5 574	5 507	1 %
Mouvement organique de la MSC						
Effet des nouvelles ventes d'assurance	147	172 ⁵		315	375 ⁴	
Croissance financière organique ⁶	60 ³	65		131	128	
Gains (pertes) d'expérience d'assurance ⁷	21	24		3	27	
MSC constatée pour les services fournis	(153)	(130)		(300)	(255)	
Sous-total - Mouvement organique de la MSC	75	131	(43 %)	149	275	(46 %)
Mouvement non organique de la MSC						
Impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction	(76)	6		(16)	11	
Impact des marchés	(3)	(157)		46	(217)	
Impact des taux de change	(12)	15		(13)	10	
Sous-total - Mouvement non organique de la MSC	(91)	(136)		17	(196)	
Total - Mouvement de la MSC	(16)	(5)		166	79	
MSC - Fin de période	5 740	5 586	3 %	5 740	5 586	3 %

¹ La MSC, à l'exception de la MSC pour les fonds distincts, représente des capitaux de Catégorie 1 dans le calcul du ratio de solvabilité.

² Méthode de répartition des primes

³ Depuis le deuxième trimestre de 2023, une nouvelle méthode est utilisée pour permettre de mieux calculer la croissance financière organique.

⁴ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la *Note concernant les résultats recalculés de 2022* à la page 2).

⁵ Pour le T2 2022, l'impact des nouvelles affaires est surévalué en raison de certains reclassements qui ont été effectués en 2023, alors qu'aucun reclassement n'a été fait en 2022.

⁶ La croissance financière organique est le mouvement de la MSC attribuable au rendement attendu des actifs et à l'intérêt capitalisé basé sur les taux d'actualisation initiaux.

⁷ Les gains et pertes d'expérience d'assurance correspondent à l'expérience non financière liée aux services futurs (p. ex. comportement des titulaires de polices qui différerait des attentes) dans le cadre de contrats non déficitaires.

G. Situation financière

Capitalisation[†]				
(En millions de dollars)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 juin 2022
Capitaux propres				
Capital social et surplus d'apport	1 665	1 678	1 692	1 714
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres	375	375	525	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	5 044	5 024	4 910	4 981
Capitaux propres aux actionnaires	7 084	7 077	7 127	7 220
Débtentures	1 898	1 500	1 500	1 499
Structure de capital totale	8 982	8 577	8 627	8 719

Le capital de la Société s'établissait à près de 9,0 milliards de dollars au 30 juin 2023, en hausse de 405 millions de dollars par rapport au 31 mars 2023. La variation au cours du trimestre s'explique principalement par l'émission de 400 millions de dollars de débtentures (valeur comptable de 398 millions de dollars), comme il l'est mentionné à la section « Faits saillants » du présent document, et, dans une moindre mesure, par une augmentation dans les résultats non distribués.

Solvabilité				
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2023¹	30 juin 2022¹
Capitaux disponibles				
Catégorie 1	5 078	5 109	2 013	2 407
Catégorie 2	3 724	3 337	2 364	2 130
Attribution de l'avoire et dépôts admissibles	2 358	2 379	4 621	4 538
Total	11 160	10 825	8 998	9 075
Coussin de solvabilité global	7 256	7 279	7 481	7 158
Ratio de solvabilité [†]	154 %	149 %	126 %	130 %

La Société a terminé le deuxième trimestre de 2023 avec un ratio de solvabilité[†] de 154 %, comparativement à un ratio de 149 % à la fin du trimestre précédent et de 130 %¹ un an plus tôt. Ce résultat s'inscrit bien au-dessus de la cible d'opération de 120 % de la Société. L'augmentation de 5 points de pourcentage au deuxième trimestre est attribuable à l'émission de 400 millions de dollars de débtentures, à l'apport de la génération organique de capital et aux effets d'ajustements au portefeuille de placements. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par le rachat d'actions dans le cadre du programme d'offre publique dans le cours normal des activités, d'une valeur 86 millions de dollars, des variations macroéconomiques défavorables et l'effet de changements dans les hypothèses actuarielles. L'émission des débtentures et les changements dans les hypothèses actuarielles sont décrits à la section « Faits saillants » du présent document.

Au deuxième trimestre, la Société a généré 150 millions de dollars de capital additionnel de manière organique, pour un total de 275 millions de dollars en génération organique de capital dans les six premiers mois de l'année. Comme mentionné lors de l'événement destiné aux investisseurs tenu le 28 mars 2023, la cible établie par la Société en matière de génération organique de capital pour 2023 est fixée à plus de 600 millions de dollars. La bonne génération continue s'explique par le bénéfice tiré des activités de base, l'amélioration continue des pratiques de gestion du risque et la discipline dans la tarification.

¹ Ratio calculé en vertu de la norme comptable IFRS 4 et en tenant compte de la norme de capital applicable en 2022

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Levier financier				
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 juin 2022
Ratio de levier financier ^{†,2}	17,3 %	14,7 %	16,0 %	15,7 %
Ratio de couverture [†]	12,3x	11,8x	5,7x ³	n. d.

Les ratios de levier financier étaient en hausse au deuxième trimestre, tendance largement attribuable à l'émission de débetures, comme il en est question dans la section « Faits saillants » du présent document. Le ratio de couverture s'établissait quant à lui, au 30 juin 2023, à 12,3x. Il convient de souligner que le calcul de cette mesure comprend les bénéfices des six derniers mois de 2022³.

Valeur comptable par action ordinaire et capitalisation boursière⁴				
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 juin 2022
Valeur comptable par action ordinaire ⁴	65,39 \$	64,69 \$	63,00 \$	62,86 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation	102 624 809	103 568 109	104 772 775	106 468 863
Valeur de l'action à la clôture	90,25 \$	85,66 \$	79,27 \$	64,02 \$
Capitalisation boursière	9 262 M\$	8 872 M\$	8 305 M\$	6 816 M\$

La valeur comptable par action ordinaire⁴ s'établissait à 65,39 \$ au 30 juin 2023, en hausse de 1 % par rapport au 31 mars 2023 et de 4 % au cours des douze derniers mois. La variation au cours du trimestre est essentiellement attribuable à l'apport des résultats non distribués pour la période.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation a diminué de 943 300 au cours du trimestre, ce qui s'explique par le rachat et l'annulation de 988 700 actions ordinaires en circulation dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités de la Société, partiellement compensés par l'exercice d'options d'achat d'actions dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions pour la haute direction.

Au 30 juin 2023, la capitalisation boursière de la Société avoisinait les 9,3 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 4 % au cours du deuxième trimestre et de 36 % au cours des douze derniers mois, principalement en raison de la variation de la valeur des actions ordinaires de la Société, qui a plus que compensé l'effet de la diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation dont il est question plus haut.

En vertu du programme de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal de ses activités, la Société peut racheter, entre le 14 novembre 2022 et le 13 novembre 2023, jusqu'à 5 265 045 actions ordinaires, soit environ 5 % des 105 300 913 actions ordinaires émises en circulation en date du 1^{er} novembre 2022. Comme il l'a été mentionné, un total de 988 700 actions ont été rachetées et annulées pendant le trimestre, pour une valeur totale de 86 millions de dollars. Un total de 2 947 454 actions, ou environ 2,8 % des actions ordinaires émises en circulation au 1^{er} novembre 2022, ont été rachetées entre le 14 novembre 2022 et le 30 juin 2023.

² Calculé comme : débetures, actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/structure du capital + marge sur services contractuels (MSC après impôt[†])

³ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

⁴ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

H. Placements

Composition des placements				
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 juin 2022
Valeur comptable des placements	41 660	40 662	39 255	38 470
Répartition des placements par catégories d'actifs				
Obligations	68,5 %	68,3 %	68,2 %	68,2 %
Actions	9,4 %	9,5 %	10,3 %	10,0 %
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	8,9 %	9,2 %	9,4 %	10,0 %
Immeubles de placement	4,2 %	4,4 %	4,6 %	4,9 %
Trésorerie et placements à court terme	4,7 %	4,8 %	3,5 %	3,6 %
Autres	4,3 %	3,8 %	4,0 %	3,3 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Au 30 juin 2023, la valeur totale du portefeuille de placements avoisinait les 42 milliards de dollars, en hausse de 2 % par rapport au 31 mars 2023 et de 8 % par rapport au même trimestre l'an dernier, du fait, notamment, de l'incidence favorable des conditions macroéconomiques et de marché sur la valeur du portefeuille d'obligations. Le tableau ci-dessus donne les principales catégories d'actifs qui composent le portefeuille de placements de la Société.

Qualité des placements				
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 juin 2022
Obligations – Proportion des titres cotés BB et moins	0,7 %	0,8 %	0,9 %	1,0 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts titrisés et assurés ¹	23,0 %	23,0 %	23,3 %	25,3 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts assurés	48,2 %	48,0 %	47,5 %	45,8 %
Immeubles de placement – Taux d'occupation	85,8 %	85,7 %	88,3 %	91,0 %
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,33 %	0,33 %	0,35 %	0,29 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	4,75 %	4,89 %	4,93 %	3,52 %

Les indicateurs présentés dans le tableau ci-dessus confirment la qualité du portefeuille de placements. En ce qui concerne les immeubles de placement, le taux d'occupation a légèrement augmenté ce trimestre et demeure à un niveau décent, supérieur à celui du marché canadien des bureaux.

Instruments financiers dérivés				
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 juin 2022
Montant notionnel total (G\$)	41	42	38	31
Risque de crédit de la Société				
AA - ou supérieur	100 %	100 %	100 %	100 %
A +	—	—	—	—
Juste valeur positive	1 265	985	990	738
Juste valeur négative	832	1 250	1 465	1 740

La Société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et des justes valeurs des actifs investis. Ces instruments sont composés de divers contrats tels des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'indices de marché et de taux de change, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et, finalement, des options sur indices de marché et devise.

¹ Une portion négligeable des prêts titrisés et assurés pouvait ne pas être assurée à la fin du trimestre.

Les instruments financiers dérivés de la Société sont utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les instruments financiers dérivés de la Société sont également utilisés afin de couvrir le risque de change et le risque lié aux taux d'intérêt de la Société ainsi que dans le cadre de stratégies de placement qui réduisent le profil de risque de la Société.

La juste valeur positive représente les montants qui sont payables à la Société par les différentes contreparties et elle fluctue d'une période à une autre, selon l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. La juste valeur négative représente, à l'inverse, le montant payable par la Société aux différentes contreparties.

Pour plus d'informations, se référer aux notes 6 et 9 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

I. Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de iA Société financière a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,7650 \$ par action ordinaire en circulation de iA Société financière, soit le même que celui annoncé au trimestre précédent.

Le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B de iA Assurance. Au deuxième trimestre de 2023, iA Assurance a versé un dividende de 200 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Pour le troisième trimestre de 2023, le conseil d'administration de iA Assurance n'a approuvé la déclaration d'aucun dividende à iA Société financière; aucun dividende ne devrait donc être versé par iA Assurance à iA Société financière au troisième trimestre de 2023.

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires de iA Société financière et les actions privilégiées de iA Assurance.

Déclaration de dividende				
	Montant	Date de paiement	Date de clôture	
Action ordinaire – iA Société financière	0,7650 \$	15 septembre 2023	25 août 2023	
Action privilégiée de catégorie A – série B – iA Assurance	0,2875 \$	2 octobre 2023	25 août 2023	Dividende non cumulatif

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par iA Assurance sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits qui souhaitent adhérer au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière pour réinvestir le prochain dividende qui sera versé le 15 septembre 2023 doivent s'assurer que le formulaire à cet effet dûment rempli parvient à Computershare au plus tard à 16 h le 18 août 2023. Pour savoir comment vous inscrire, visitez le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Dividendes*. Il est à noter que les actions ordinaires émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière seront achetées sur le marché secondaire et qu'aucun escompte ne s'appliquera.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

J. Gestion des risques - Mise à jour

La section « Gestion des risques - Mise à jour » du présent rapport de gestion contient certaines informations requises en vertu de IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* des Normes internationales d'information financière (IFRS) concernant la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période terminée le 30 juin 2023, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Au 30 juin 2023, la Société a mis à jour certaines parties de la section sur la gestion des risques de son *Rapport annuel 2022*. Étant donné que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont préparés conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire* et qu'ils ne contiennent donc pas toutes les informations requises dans des états financiers annuels complets, ils doivent être lus conjointement avec les *États financiers consolidés* pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ainsi qu'avec le *Rapport annuel 2022*, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS 4 et IAS 39. Ainsi, l'information sur la gestion des risques figurant dans le *Rapport annuel 2022* est pertinente pour les états financiers consolidés intermédiaires non audités résumés au 30 juin 2023, sauf pour les sections ci-dessous, qui ont été mises à jour. Le profil de risque de la Société n'a pas été modifié significativement concernant le risque stratégique, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque concernant les modèles, le risque opérationnel et le risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation.

RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Ce risque est lié aux facteurs de risque suivants :

Comportement des titulaires de polices – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de déchéance ou du modèle de paiement des primes par rapport aux hypothèses;

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

Morbidité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité, qui représente une augmentation des taux de survenance ou une diminution des taux de cessation à l'égard des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

Dépenses – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que des coûts indirects qui y sont associés;

Autres risques d'assurance – La Société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance. La Société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Chaque année, l'actuaire désigné évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la Société préparés conformément aux IFRS. Il s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la Société.

Analyse de sensibilité – Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante, mise à jour au 31 décembre 2022 afin de tenir compte de l'application des normes IFRS 17 et IFRS 9, démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque pour les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance¹

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2022			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	30	30	(535)	(570)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(15)	(25)	(270)	(90)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	5	5	(35)	(30)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(25)	(25)	(90)	(50)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	—	—	(100)	(100)

Pour plus d'informations sur la gestion du risque d'assurance, se référer à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 juin 2023 de la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

La Société est exposée au risque de marché, soit au risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs de risque de marché. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit, le risque lié aux actions et le risque de taux de change.

La Société a établi un cadre de gestion d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. Les politiques font l'objet d'une révision périodique et toute modification aux politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect des politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit est le risque de perte financière associé aux fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts de crédit. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport aux taux d'intérêt et d'écarts de crédit implicites du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé afin de reproduire les flux monétaires du passif et donc qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt ou d'écarts de crédit. Ce risque dépend de la répartition des actifs de la Société, de son positionnement actif-passif, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ces risques, la Société a élaboré un processus de réplication des passifs qui prend en considération les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus de réplication, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Ce processus de réplication permet alors à la Société de déterminer et de sélectionner des stratégies de placement pour atteindre ses objectifs de rendement global ajustés au risque dans ses diverses limites d'appétit et de tolérance au risque.

Les stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque produit. Deux importantes stratégies de la Société sont décrites ci-dessous.

¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près et représentent les impacts immédiats d'un changement d'hypothèses. Elles sont également ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant.

² En supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

³ En supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux croissants augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁴ En supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁵ En supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survenance prévu lorsque l'assuré est actif.

⁶ En supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

1- Stratégie de gestion globale des portefeuilles

Cette stratégie couvre la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts du fonds général de la Société. Elle englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti. Elle couvre principalement les passifs de tous types d'échéances et les structures de flux monétaires des passifs. Pour cette catégorie, la Société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de répliation actif-passif. Entre autres, des techniques de portefeuille de répliation des passifs sont utilisées et combinées avec des limites de répliation de durée de taux et d'écart de crédit clés pour atténuer l'exposition globale au risque. La Société a établi des limites de risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La Société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (dettes gouvernementales, d'entreprises et privées), d'actifs à revenu non fixe (actions privées, immeubles de placement, infrastructures, actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement), pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement.

Les dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou améliorer son rendement ajusté en fonction du risque.

2- Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle

Cette stratégie couvre le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la Société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle. Le rendement sur ce passif est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ce passif, le processus de répliation est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des passifs, ou à celles de l'indice de référence, de manière à répliquer de façon stricte les rendements relatifs aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indiciels gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'impact sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

Risque relatif au taux d'actualisation ultime – La Société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car ces données ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la Société.

Risque lié aux actions – Le risque lié aux actions représente le risque de perte financière liée à un changement dans la valeur des actions sur le marché. La Société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : a) des produits sur les actifs détenus dans le fonds général; b) des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance lié aux polices d'assurance vie universelle et aux produits relatifs aux fonds distincts; et c) des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Afin d'assurer une saine gestion de l'exposition au marché, l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les politiques de placement de la Société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des actifs à revenu non fixe. La composition cible de l'actif sous forme d'actifs à revenu non fixe vise à maximiser les rendements de la Société ajustés en fonction du risque.

Les politiques de placement permettent à la Société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces instruments doit cependant respecter les limites d'appétit et de tolérance au risque et les limites de la politique de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de la période qui s'est terminée le 30 juin 2023, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre de stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet à la Société de maintenir une exposition aux marchés boursiers tout en limitant la perte financière potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique relatif aux garanties des fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

SENSIBILITÉS IMMÉDIATES AU RISQUE DE MARCHÉ

Mise en garde concernant les sensibilités immédiates – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de fin de la période et reflètent les actifs et les passifs de la Société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions et de taux d'intérêt, comme prévu dans le programme de couverture dynamique de la Société utilisé pour les garanties sur les fonds distincts. Elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la Société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En ce qui concerne les sensibilités relatives au ratio de solvabilité, la Société suppose qu'aucun changement de scénario ne se produit lors de l'estimation de l'incidence sur le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP (le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP est évalué selon quatre scénarios de taux d'intérêt différents, et le scénario menant à l'exigence de capital la plus élevée est choisi comme le pire scénario pour chaque région géographique).

Les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle différant des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. Également, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Les sensibilités immédiates font référence aux effets instantanés sur les valeurs de l'actif et du passif, ignorant tout effet sur les revenus et les dépenses futurs. Elles doivent être utilisées avec prudence pour estimer les impacts financiers des variations du marché pour un trimestre. Les sensibilités immédiates supposent une variation immédiate du marché suivie d'une évolution normalement attendue du marché pour le reste du trimestre. En d'autres termes, les sensibilités immédiates pourraient être interprétées grossièrement comme la différence entre une variation réelle du marché pour un trimestre et les attentes pour ce trimestre. Par exemple, pour les marchés boursiers publics où une croissance est normalement attendue, des valeurs de marché stables pour un trimestre équivalraient à une baisse immédiate des valeurs de marché.

Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit – Une analyse de la sensibilité de la Société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque, des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la Société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des taux d'intérêt

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022 ⁷	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ⁸	75	(75)	50	(75)
Capitaux propres ^{8,9}	75	(75)	50	(50)
Marge sur services contractuels ^{8,10}	(25)	25	(25)	25
Ratio de solvabilité ¹¹	1,0 % point	(1,0 % point)	n. d. ¹²	n. d. ¹²

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations de sociétés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022 ⁷	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ⁸	25	(25)	—	(25)
Capitaux propres ^{8,9}	25	(25)	—	(25)
Marge sur services contractuels ^{8,10}	—	—	—	—
Ratio de solvabilité ¹¹	(1,0 % point)	0,5 % point	n. d. ¹²	n. d. ¹²

⁷ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la Société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

⁸ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

⁹ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹⁰ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹¹ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

¹² La nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres de l'ESCAP adaptée aux normes IFRS 17 et IFRS 9 n'est en vigueur que depuis le 1^{er} janvier 2023.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022 ¹³	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁴	—	—	(25)	—
Capitaux propres ^{14,15}	—	—	(25)	—
Marge sur services contractuels ^{14,16}	(100)	75	(100)	75
Ratio de solvabilité ¹⁷	0,5 % point	(0,5 % point)	n. d. ¹⁸	n. d. ¹⁸

Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime – Une analyse de la sensibilité de la Société à un changement immédiat de l'hypothèse du taux d'actualisation ultime pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées.

Impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022	
	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base
Résultat net ¹⁹	(60)	50	(50)	60
Capitaux propres ¹⁹	(60)	50	(50)	60
Marge sur services contractuels ^{16,19}	—	—	—	—

Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques – Une analyse de la sensibilité de la Société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la Société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques²⁰

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2023			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ¹⁴	(125)	(75)	75	200
Capitaux propres ^{14,15}	(125)	(75)	75	200
Marge sur services contractuels ^{14,16}	(450)	(200)	150	400
Ratio de solvabilité ¹⁷	1,0 % point	1,0 % point	(1,0 % point)	(2,0 % point)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2022			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ¹⁴	(75)	(25)	25	75
Capitaux propres ^{14,15}	(75)	(25)	25	75
Marge sur services contractuels ^{14,16}	(425)	(175)	200	500
Ratio de solvabilité ¹⁷	n. d. ¹⁸	n. d. ¹⁸	n. d. ¹⁸	n. d. ¹⁸

¹³ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la Société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

¹⁴ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹⁵ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹⁶ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹⁷ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

¹⁸ La nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres de l'ESCAP adaptée aux normes IFRS 17 et IFRS 9 n'est en vigueur que depuis le 1er janvier 2023.

¹⁹ Ces sensibilités sont arrondies aux 10 millions de dollars les plus près.

²⁰ Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité.

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la Société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de la période, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe – Une analyse de la sensibilité de la Société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les biens immobiliers et les infrastructures.

Impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe (actions de sociétés privées, biens immobiliers et infrastructures)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
Résultat net ²¹	(300)	300	(300)	300
Capitaux propres ^{21,22}	(300)	300	(300)	300
Marge sur services contractuels ^{21,23}	—	—	—	—
Ratio de solvabilité ²⁴	(1,5 % point)	1,0 % point	n. d. ²⁵	n. d. ²⁵

SENSIBILITÉ DES BÉNÉFICES DE BASE AU RISQUE DE MARCHÉ

Mise en garde concernant les sensibilités des bénéfices de base – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de clôture et sont mesurées en fonction des actifs et des passifs de la Société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. En outre, elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la Société.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle qui diffère des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. En outre, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Sensibilité des bénéfices de base au risque de marché – Une analyse de la sensibilité de la Société à un changement immédiat de divers facteurs est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses et tous les autres facteurs demeurent inchangés.

Les répercussions estimées ci-dessous sont principalement attribuables aux revenus et charges suivants qui sont directement touchés par le niveau des indicateurs de marché :

- le rendement attendu des placements d'actifs à revenu non fixe;
- la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts;
- les revenus nets sur les actifs sous gestion (fonds communs de placement) et sur les actifs administrés (sociétés affiliées de distribution en gestion de patrimoine); et
- le rendement attendu des actifs à revenu fixe et des charges de financement du passif attendues.

²¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

²² L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

²³ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

²⁴ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

²⁵ La nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres de l'ESCAP adaptée aux normes IFRS 17 et IFRS 9 n'est en vigueur que depuis le 1er janvier 2023.

Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base des trimestres à venir au 30 juin 2023

Facteurs de risque	Description du choc	Impact sur les bénéfices tirés des activités de base futurs en millions de dollars (après impôts)
Actions publiques ²⁶	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché	4
	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché	(4)
Actifs privés à revenu non fixe (capitaux propres privés, immeubles de placement et infrastructures)	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché	3
	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché	(3)
Taux d'intérêt	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux	1
	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux	(2)
Crédits et écarts de swaps ²⁷	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux	1
	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux	(2)

Ces répercussions représentent des impacts sur le bénéfice de base pour le prochain trimestre. Les répercussions sur le niveau des bénéfices tirés des activités de base seront similaires pour les trimestres à venir si les rendements futurs des marchés boursiers sont conformes aux attentes et si les taux d'intérêt sont stables. De plus, le bénéfice tiré des activités de base pour le trimestre en cours serait également affecté par les mouvements du marché au cours du trimestre en cours, mais uniquement pour ces deux effets : effet sur la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts et effet sur les revenus nets de l'actif sous gestion (fonds communs de placement) et de l'actif administré (sociétés affiliées de gestion de patrimoine).

Ces sensibilités des bénéfices de base doivent être utilisées avec prudence pour estimer les répercussions des mouvements du marché, car elles ne reflètent pas la diversification entre les facteurs de risque, les mesures de gestion futures potentielles et la réoptimisation du portefeuille de placements.

²⁶ Les actions privilégiées sont exclues de la portée de la présente analyse de sensibilité.

²⁷ Les écarts de crédit comprennent les écarts de crédit des obligations des sociétés et les écarts de crédit des obligations gouvernementales provinciales.

K. Mise en garde et renseignements généraux

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Pendant la période intermédiaire terminée le 30 juin 2023, la Société n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

iA Société financière et iA Assurance (ci-après « la Société » dans cette section pour référer à chacune de façon individuelle) publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la Société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La Société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

Le **Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Groupe financier :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la Société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la Société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la Société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Société financière dans le présent document sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Bénéfice tiré des activités de base (IFRS 4) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la Société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction, y compris l'incidence des rendements générés par les marchés financiers et les changements dans les taux d'intérêt liés (i) aux frais de gestion perçus relativement à l'actif sous gestion ou sous administration (RFG), (ii) aux polices d'assurance vie universelle, (iii) au niveau d'actifs appariant les engagements à long terme et (iv) au programme de gestion dynamique des risques rattachés aux garanties des fonds distincts;
 - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
 - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
 - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
 - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers;

Remarque : Cette définition du bénéfice tiré des activités de base est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Les résultats tirés des activités de base pour les périodes qui précèdent le 1^{er} janvier 2021 qui sont présentés aux fins de comparaison ont cependant aussi été calculés à partir de cette définition. Les changements apportés à la définition du bénéfice tiré des activités de base au début de 2021 sont conformes à l'évolution constante des affaires et aident à mieux refléter et évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société, tout en demeurant cohérents avec le concept général de la mesure et en maintenant une continuité avec la définition précédente;
 - *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle de la Société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aide à mieux comprendre la capacité de la Société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme;
 - *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.
- Bénéfice tiré des activités de base (IFRS 17) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la Société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente. Chacun de ces éléments est catégorisé comme une mesure financière supplémentaire, et il n'existe pas, pour les éléments en question, de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, aucun rapprochement n'étant par ailleurs disponible :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des attentes de la direction, y compris l'incidence des marchés des actions et des immeubles de placement, des taux d'intérêt et des variations des taux de change sur le résultat d'investissement net (dont l'incidence sur le résultat des produits de placement net et sur les charges financières des contrats d'assurance et de réassurance) et sur le résultat des activités d'assurance (c.-à-d. sur les pertes et les reprises de pertes sur les contrats déficitaires comptabilisés selon la méthode d'évaluation des honoraires variables). Les attentes de la direction comprennent :
 - i. un rendement annuel à long terme attendu (entre 8 et 9 %, en moyenne) sur les investissements d'actifs à revenu non fixe (actions publiques et privées, immeubles de placement, infrastructures et actions privilégiées) n'ayant pas leurs revenus transférés,

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- ii. les taux d'intérêt (y compris les écarts de crédit) observés sur les marchés au début du trimestre demeureront inchangés pendant le trimestre et les taux d'actualisation du passif pour la période non observable changeront comme l'indique la courbe des taux d'actualisation au début du trimestre,
- iii. les taux de change au début du trimestre demeureront inchangés pendant le trimestre;
- b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
- c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
- d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
- e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS;
- f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers.

Les impôts sur le revenu applicables aux éléments susmentionnés sont aussi exclus du bénéfice divulgué. Le bénéfice tiré des activités de base comprend tous les effets matériels liés à l'expérience de crédit.

- *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle sous-jacente de la Société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont simplement pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aide à mieux comprendre la capacité de la Société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme.
 - *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.
- Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilués;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour mieux comprendre la capacité de la Société à générer des bénéfices renouvelables, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Le « résultat par action ordinaire (BPA) » est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est présenté dans le présent document.
 - Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
 - Composantes des facteurs du bénéfice (FDB), divulgué et tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Présente les bénéfices répartis selon les principaux facteurs suivants :
 - a. le *résultat des activités d'assurance*, soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 - 1. le *bénéfice attendu sur les activités d'assurance*, qui représentent les bénéfices récurrents liés à l'assurance sur les polices en vigueur durant la période de déclaration. Il s'agit de la somme des composantes suivantes :
 - libération pour ajustement au risque, soit la variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés;

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- MSC constatée pour les services fournis, soit la marge pour services contractuels comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis au cours de la période;
 - bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP, soit le résultat des activités d'assurance (produits d'assurance, nets des dépenses d'assurance engagées pour ces services) pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), dont sont exclus les gains (pertes) d'expérience estimés.
 - 2. *l'effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la perte au point de vente découlant de la souscription de nouvelles affaires considérées comme déficitaires en vertu de IFRS 17 au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission. Le gain généré par la souscription de nouvelles affaires non déficitaires selon la définition qu'en donne IFRS 17 est comptabilisé dans la marge pour services contractuels (et non dans le résultat net).
 - 3. les *gains (pertes) d'expérience*, qui représentent l'écart entre les réclamations et dépenses d'assurance attendues et les réclamations et dépenses réelles, mesurées selon IFRS 17. Sont également compris ici : 1) les gains (pertes) d'expérience estimés sur les réclamations et dépenses d'assurance de contrats évalués selon la méthode de répartition des primes, 2) les ajustements liés aux services actuels et passés, 3) l'expérience d'assurance liée aux services futurs pour les contrats déficitaires et 4) l'expérience de marché pour les contrats déficitaires évalués selon la méthode des honoraires variables. Les gains (pertes) d'expérience d'assurance correspondent aux gains (pertes) d'expérience excluant l'expérience de marché pour les contrats déficitaires mesurés selon la méthode des honoraires variables.
 - 4. les *changements d'hypothèses d'assurance et les mesures prises par la direction*, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements, sur les contrats déficitaires, dans les méthodes et hypothèses non financières liées aux services futurs ou autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses non financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif compte tenu de ses propres résultats en matière de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
 - b. *le résultat d'investissement net*, soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 1. *le résultat d'investissement net tiré des activités de base*, soit les produits de placement nets, nets des charges financières associées au passif des contrats et nets des dépenses d'investissement prises en compte dans le bénéfice tiré des activités de base. Ce résultat comprend tous les effets matériels liés à l'expérience de crédit, mais les charges financières sur les débetures en sont exclues.
 2. les *gains (pertes) d'expérience du marché*, qui sont les effets sur les produits de placement nets et sur les charges financières associées au passif des contrats des variations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers, taux d'intérêt et taux de change) qui diffèrent des attentes.
 3. les *changements d'hypothèses financières et autres*, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses financières. Des changements aux hypothèses financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif.
 - c. les *activités autres que d'assurance*, c'est-à-dire les produits nets des charges des activités autres que d'assurance y compris, sans s'y limiter, les fonds communs de placement, la distribution en gestion de patrimoine et en assurance, les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) et les activités de services aux concessionnaires autres que d'assurance.
 - d. les *autres dépenses*, qui sont les dépenses non attribuables aux contrats d'assurance ou aux activités autres que d'assurance, notamment – sans s'y limiter – les dépenses d'exploitation générale, l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, les charges financières sur les débetures et la dépréciation d'actifs et de l'achalandage.
 - e. les *impôts sur le revenu*, qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et qui comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants.
 - f. les *dividendes/distributions des instruments de capitaux*, qui correspondent aux dividendes sur les actions privilégiées émises par une filiale et aux distributions sur les autres instruments de capitaux propres.
- *Raison d'être* : Fournissent davantage d'information pour évaluer la performance financière de la Société et un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable pour les composantes des FDB dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
 - « résultat des activités d'assurance » : correspond à la mesure conforme aux IFRS du même nom présentée dans les états financiers de la Société.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- « résultat d'investissement net » : le « résultat d'investissement net » présenté dans les états financiers de la Société constitue la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Le présent document contient un rapprochement avec cette mesure.
- Analyse du mouvement de la MSC :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires.
 - *Définition* : Présente le mouvement de la marge pour services contractuels (MSC), net de réassurance, selon la répartition suivante :
 - le *mouvement organique de la MSC*, duquel sont exclus les effets d'éléments engendrant une volatilité indue, ou qui ne seraient pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente d'une période à l'autre, et qui aide à mieux comprendre la création permanente de valeur mesurée par la MSC, selon une approche similaire à celle du bénéfice tiré des activités de base. Il correspond à la somme des composantes suivantes :
 - *l'effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la MSC établie à partir des contrats d'assurance non déficitaires initialement comptabilisés dans la période. Cela inclut l'effet des annulations de polices qui sont comptabilisées à titre d'expérience d'assurance, mais exclut les effets de nouveaux contrats de réassurance inhabituels sur les contrats en vigueur catégorisés comme des mesures prises par la direction.
 - la *croissance financière organique*, soit le mouvement de la MSC attribuable 1) au rendement attendu des actifs des éléments sous-jacents (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables); et 2) à l'intérêt capitalisé basé sur les taux d'actualisation initiaux (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode générale).
 - les *gains (pertes) d'expérience d'assurance*, soit une expérience non financière liée aux services futurs (p. ex. comportement des titulaires de polices qui différerait des attentes) dans le cadre de contrats non déficitaires.
 - la *MSC constatée pour les services fournis*, soit la MSC comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis durant la période.
 - le *mouvement non organique de la MSC*, correspond à la somme des composantes suivantes :
 - *l'impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction*, qui est l'impact sur les contrats non déficitaires de changements dans les méthodes et les hypothèses liées aux services futurs ou à d'autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
 - *l'impact des marchés*, qui représente l'expérience de marché pour les contrats non déficitaires évaluée selon la méthode des honoraires variables. Il s'agit de l'impact sur les flux de trésorerie d'exécution des fluctuations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers et taux d'intérêt) qui diffèrent des attentes.
 - *l'impact des taux de change*, soit l'impact des fluctuations des taux de change sur la MSC, présenté en dollars canadiens.
 - *Raison d'être* : Fournit de l'information supplémentaire pour mieux comprendre les facteurs à l'origine des changements dans la marge pour services contractuels d'une période à une autre;
 - *Rapprochement* : Le mouvement de la MSC total équivaut à la somme des variations de la MSC pour les contrats d'assurance et les contrats de réassurance présentées dans la note intitulée « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » dans les états financiers de la Société.
- Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Montants des prêts dépréciés net de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Une indication de la qualité du portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.

- Ratio de distribution du dividende, activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.

- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.

- Capacité de déploiement de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la Société peut déployer pour une transaction, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la Société, les paramètres de la transaction étant présumés représenter le pire scénario;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.

- Marge pour services contractuels (MSC) après impôt :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Calculée comme la différence entre le solde de la marge pour services contractuels (MSC) et le produit obtenu en multipliant ce solde par le taux d'imposition prévu par la loi pour chaque personne morale;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions;
 - *Rapprochement* : La « marge sur services contractuels (MSC) » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.

- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la Société, comme le résultat net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la Société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Mesure de levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale, ainsi que les autres instruments de capitaux propres, par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Ratio de levier financier :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale, ainsi que les autres instruments de capitaux propres par la somme des débentures totales et des capitaux des actionnaires et la marge pour services contractuels (MSC) après impôt;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres et des débentures de la Société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.
- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* révisée en janvier 2023 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la Société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la Société.
- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous gestion;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la Société sont des mesures conformes au IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société;
 - b. Les équivalents de primes sont des montants liés à des contrats de services ou services dans le cadre desquels la Société est essentiellement administratrice, mais pourrait devenir assureuse si un événement précis venait à se produire. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines, ventes de iA Auto et habitation et ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les ventes totales (ou ventes brutes) de produits du fonds général ou de fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux primes nettes. Les ventes de fonds communs de placement sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse. Les ventes nettes de fonds distincts et de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes (ventes brutes de fonds communs de placement, moins retraits et transferts). Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés).
 - b. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année.
 - c. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les primes avant réassurance.
 - d. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance et annulations).
 - e. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts.
 - f. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de prime.
 - g. Les ventes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites.
 - h. Les ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes avant assurance et annulations.
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Primes nettes :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes nettes de l'Assurance individuelle, les primes nettes des Régimes d'employés de l'Assurance collective et les primes nettes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes diminuées des primes cédées en réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
 - b. Les primes nettes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, les primes nettes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et les primes nettes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites, moins les montants cédés en réassurance.
 - c. Les primes nettes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective et les primes nettes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires correspondent aux primes brutes, diminuées des montants cédés en réassurance.
 - d. Les primes nettes de l'Épargne et retraite collectives correspondent aux primes nettes après réassurance, dont sont exclus les équivalents de primes.
 - *Raison d'être* : Les primes sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

RAPPROCHEMENT DE MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS CHOISIES

Résultat d'investissement net						
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre			Cumulatif au 30 juin		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Résultat d'investissement net – États des résultats IFRS	138	19	119	416	(106)	522
Produits de placement de filiales de distribution en gestion du patrimoine <i>États des résultats : Résultat d'investissement net</i> <i>FDB : Activités autres que d'assurance</i>	(19)	(7)	(12)	(38)	(20)	(18)
Charges relatives aux activités de placements <i>États des résultats : Autres charges d'exploitation</i> <i>FDB : Résultat d'investissement net</i>	(9)	(8)	(1)	(23)	(18)	(5)
Autres produits et autres charges d'exploitation de iA Financement auto <i>États des résultats : Autres produits et autres charges d'exploitation</i> <i>FDB : Résultat d'investissement net</i>	(19)	(17)	(2)	(37)	(22)	(15)
Résultat d'investissement net – Facteurs du bénéfice (FDB) non conformes aux IFRS	91	(13)	104	318	(166)	484

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « revoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans ce document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

- Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que les risques stratégique et opérationnel et de non-conformité réglementaire, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie en faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux données et le cyberrisque, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la stratégie de couverture; les liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.

- Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses, des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances; ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2022 de la Société et à la section « Gestion des risques - Mise à jour » des *Rapports de gestion* pour les périodes terminées le 31 mars et le 30 juin 2023, susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

Impacts potentiels de conflits géopolitiques – Depuis février 2022, l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et les sanctions et les retombées économiques qui en découlent ont eu plusieurs impacts sur les marchés financiers mondiaux, exacerbant la volatilité déjà présente depuis le début de l'année 2022. Les perspectives des marchés financiers à court et moyen termes restent très incertaines et fragiles en raison notamment des tensions géopolitiques persistantes. La Société continue de surveiller les impacts potentiels du conflit. Ces impacts pourraient avoir un effet négatif sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la Société.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2022 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés* audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, de même que dans la section « Gestion des risques – Mise à jour » des *Rapports de gestion* pour les périodes terminées le 31 mars et le 30 juin 2023 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

DOCUMENTS RELATIFS AUX RÉSULTATS FINANCIERS

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière et de iA Assurance sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet À propos, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur les sociétés sur le site SEDAR, à l'adresse sedar.com, de même que dans les notices annuelles de iA Société financière et de iA Assurance, que l'on peut trouver sur le site Internet de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La direction tiendra une conférence téléphonique pour présenter les résultats du deuxième trimestre de iA Groupe financier le vendredi 4 août 2023, à 8 h (HE). Pour écouter la conférence téléphonique, il suffira de composer le 416 981-9030 ou le 1 800 908-8370 (sans frais en Amérique du Nord). La conférence téléphonique sera également disponible en différé, pendant une semaine, à compter de 10 h 30 le vendredi 4 août 2023. Pour écouter la conférence téléphonique en différé, il suffira de composer le 1 800 558-5253 (sans frais) et d'entrer le code d'accès 22027246. Une webdiffusion de la conférence téléphonique (en mode audio seulement) sera également disponible à partir du site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca.

À PROPOS DE iA GROUPE FINANCIER

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au Canada. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Société financière inc. et l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exercent leurs activités.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

L. États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2023	2022 ¹	2023	2022 ¹
Résultat des activités d'assurance				
Produits d'assurance	1 376 \$	1 250 \$	2 735 \$	2 480 \$
Dépenses d'assurance	(1 143)	(938)	(2 262)	(1 895)
Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	5	(98)	(29)	(186)
	238	214	444	399
Résultat d'investissement net				
Produits de placement nets				
Intérêts et autres produits tirés des placements	512	415	945	832
Variation de la juste valeur des placements	123	(4 410)	1 197	(9 552)
	635	(3 995)	2 142	(8 720)
Produits (charges) financiers d'assurance	(498)	4 020	(1 744)	8 634
Produits (charges) financiers de réassurance	39	(6)	85	(22)
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(38)	—	(67)	2
	138	19	416	(106)
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	830	(3 617)	2 505	(5 379)
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts	(830)	3 617	(2 505)	5 379
	—	—	—	—
	138	19	416	(106)
Autres produits	378	397	747	791
Autres charges d'exploitation	(495)	(445)	(976)	(922)
Autres charges financières	(14)	(14)	(32)	(26)
Résultat avant impôts	245	171	599	136
(Charge) recouvrement d'impôts	(41)	(14)	(122)	2
Résultat net	204	157	477	138
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(8)	(5)	(11)	(11)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	196 \$	152 \$	466 \$	127 \$
Résultat par action ordinaire (en dollars)				
De base ¹	1,90 \$	1,41 \$	4,49 \$	1,18 \$
Dilué ¹	1,89	1,41	4,48	1,17
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)				
De base	103	107	104	107
Dilué	103	108	104	108
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,77	0,63	1,44	1,25

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

M. États de la situation financière consolidés

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022 ¹	Au 1 ^{er} janvier 2022 ¹
(non audités, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
Actif			
Placements			
Trésorerie et placements à court terme	1 973 \$	1 358 \$	1 546 \$
Obligations	28 549	26 833	33 157
Actions	3 884	4 028	3 877
Prêts	3 695	3 679	3 840
Instruments financiers dérivés	1 265	990	917
Autres placements	544	563	557
Immeubles de placement	1 750	1 804	1 870
	41 660	39 255	45 764
Autres éléments d'actif	2 886	2 716	2 812
Actif relatif aux contrats d'assurance	195	215	123
Actif relatif aux contrats de réassurance	2 216	2 048	1 890
Immobilisations corporelles	323	337	369
Actif d'impôts différés	113	112	111
Immobilisations incorporelles	1 831	1 784	1 708
Goodwill	1 323	1 318	1 267
Actif total du fonds général	50 547	47 785	54 044
Actif net des fonds distincts	40 016	37 334	39 577
Actif total	90 563 \$	85 119 \$	93 621 \$
Passif			
Passif relatif aux contrats d'assurance	31 837 \$	29 685 \$	37 072 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	169	233	129
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	5 119	4 350	4 150
Instruments financiers dérivés	832	1 465	497
Autres éléments de passif	3 277	3 063	3 013
Passif d'impôts différés	331	362	526
Débtentures	1 898	1 500	1 450
Passif total du fonds général	43 463	40 658	46 837
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	28 852	26 901	28 692
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	11 164	10 433	10 885
Passif total	83 479 \$	77 992 \$	86 414 \$
Capitaux propres			
Capital social et surplus d'apport	1 665 \$	1 692 \$	1 723 \$
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres	375	525	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	5 044	4 910	4 959
	7 084	7 127	7 207
Passif et capitaux propres totaux	90 563 \$	85 119 \$	93 621 \$

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

N. Information sectorielle

Jusqu'au 31 décembre 2022, les secteurs d'activité présentés par la société étaient l'Assurance individuelle, la Gestion de patrimoine individuel, l'Assurance collective, l'Épargne et retraite collectives, les Affaires américaines et le secteur Autres. Au 1^{er} janvier 2023, la société a révisé son information sectorielle afin de refléter l'évolution de sa structure organisationnelle pour la prise de décisions. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements ainsi que les effets de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022. Les unités d'exploitation sont regroupées en secteurs d'activité à présenter en fonction de leurs caractéristiques économiques similaires.

Les produits et services de la société sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. La société exerce ses activités principalement au Canada et aux États-Unis. Les secteurs d'activité que la société présente sont décrits ci-dessous, conformément à leurs principaux produits et services ou à d'autres caractéristiques similaires :

Assurance, Canada – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux.

Gestion de patrimoine – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières (incluant les services transfrontaliers), à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs de placement.

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires.

Placements – Activités de placement et de financement de la société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine.

Exploitation générale – Charges non affectées aux autres secteurs d'activité, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la société.

Ajustements de consolidation – Transactions intersectorielles ainsi que certains ajustements liés à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les charges d'exploitation qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité.

Dans le cadre de la gestion globale des portefeuilles, la majorité des placements de la société sont affectés au secteur des Placements. Lors de l'évaluation de la performance sectorielle, la direction alloue les *Produits (charges) financiers d'assurance*, les *Produits (charges) financiers de réassurance* et l'*(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à ce secteur d'activité.

Les transactions intersecteurs consistent principalement en des activités dans le cours normal de ces secteurs d'activité et sont soumises aux conditions normales de marché.

Les soldes d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de réassurance sont présentés par secteurs à la note 12 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » sous la section A) a) « Valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance ».

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultats sectoriels

Trimestre terminé le 30 juin 2023							
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	860 \$	223 \$	293 \$	— \$	— \$	— \$	1 376 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(731)	(154)	(253)	—	—	—	(1 138)
	129	69	40	—	—	—	238
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	27	—	608	—	—	635
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(7)	—	(490)	—	—	(497)
	—	20	—	118	—	—	138
Autres produits	51	298	43	7	—	(21)	378
Autres charges	(68)	(289)	(57)	(46)	(70)	21	(509)
Résultat avant impôts	112	98	26	79	(70)	—	245
(Charge) recouvrement d'impôts	(29)	(28)	(6)	4	18	—	(41)
Résultat net	83	70	20	83	(52)	—	204
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(8)	—	—	(8)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	83 \$	70 \$	20 \$	75 \$	(52 \$)	— \$	196 \$
Trimestre terminé le 30 juin 2022 ¹							
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	761 \$	200 \$	289 \$	— \$	— \$	— \$	1 250 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(639)	(141)	(256)	—	—	—	(1 036)
	122	59	33	—	—	—	214
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	7	—	(4 002)	—	—	(3 995)
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(1)	—	4 015	—	—	4 014
	—	6	—	13	—	—	19
Autres produits	50	298	65	8	—	(24)	397
Autres charges	(54)	(282)	(59)	(48)	(40)	24	(459)
Résultat avant impôts	118	81	39	(27)	(40)	—	171
(Charge) recouvrement d'impôts	(31)	(21)	(9)	34	13	—	(14)
Résultat net	87	60	30	7	(27)	—	157
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(5)	—	—	(5)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	87 \$	60 \$	30 \$	2 \$	(27 \$)	— \$	152 \$

¹ La présentation et les chiffres ont été ajustés pour tenir compte des changements des secteurs d'activité à présenter et de l'effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 le 1^{er} janvier 2022.

Période de six mois terminée le 30 juin 2023

(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	1 703 \$	442 \$	590 \$	— \$	— \$	— \$	2 735 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(1 466)	(311)	(514)	—	—	—	(2 291)
	237	131	76	—	—	—	444
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	54	—	2 088	—	—	2 142
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(15)	—	(1 711)	—	—	(1 726)
	—	39	—	377	—	—	416
Autres produits	99	592	85	14	—	(43)	747
Autres charges	(129)	(575)	(119)	(96)	(132)	43	(1 008)
Résultat avant impôts	207	187	42	295	(132)	—	599
(Charge) recouvrement d'impôts	(55)	(57)	(12)	(31)	33	—	(122)
Résultat net	152	130	30	264	(99)	—	477
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(11)	—	—	(11)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	152 \$	130 \$	30 \$	253 \$	(99 \$)	— \$	466 \$

Période de six mois terminée le 30 juin 2022¹

(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	1 514 \$	398 \$	568 \$	— \$	— \$	— \$	2 480 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(1 297)	(280)	(504)	—	—	—	(2 081)
	217	118	64	—	—	—	399
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	13	—	(8 733)	—	—	(8 720)
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(1)	—	8 615	—	—	8 614
	—	12	—	(118)	—	—	(106)
Autres produits	91	615	116	16	—	(47)	791
Autres charges	(117)	(592)	(113)	(91)	(82)	47	(948)
Résultat avant impôts	191	153	67	(193)	(82)	—	136
(Charge) recouvrement d'impôts	(50)	(40)	(10)	79	23	—	2
Résultat net	141	113	57	(114)	(59)	—	138
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(11)	—	—	(11)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	141 \$	113 \$	57 \$	(125 \$)	(59 \$)	— \$	127 \$

¹ La présentation et les chiffres ont été ajustés pour tenir compte des changements des secteurs d'activité à présenter et de l'effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 le 1^{er} janvier 2022.